

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

Vol. XIV

Québec, 23 septembre 1901

No 6

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 81. — Les Quarante-Heures de la semaine, 81. — L'utilité des Semaines religieuses, 82. — Réponse de S. A. R. le Duc de Cornouailles et d'York, 83. — Chronique des diocèses, 85. — Le « Million » des Assomptionnistes, 90. — La mission de nos institutrices, 90. — France et Turquie, 92. — Les « curés sac au dos », 94. — Bibliographie, 95. —

Calendrier

29	DIM.	b	XVIII ap. Pent. et 1 oct. S. Michel, Archange, et tous les SS. Anges, 2 cl. <i>Kgr.</i> 2 cl. II Vêp., mém. du suiv. <i>O Doctor</i> , et du [dimanche.]
30	Lundi	b	S. Jérôme, confesseur et docteur.
1	Mardi	b	S. Rémi, évêque et confesseur.
2	Mercre.	b	SS. Anges Gardiens, <i>dbl. maj.</i>
3	Jeu	†b	Du S. Sacrement.
4	Vend.	b	S. François d'Assise, conf., <i>dbl. maj.</i>
5	Samd.	†b	De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

29 septembre, Saint-Michel. — 30, Saint-Eleuthère. — 1 octobre, Saint-Thomas. — 2, Saint-Rémi. — 3, Ange-Gardien. — 4, Saints Anges.

L'UTILITÉ DES SEMAINES RELIGIEUSES

Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, écrit à l'ecclésiastique chargé de la direction de la *Semaine religieuse* de son diocèse, une lettre, où nous remarquons ces passages :

« L'existence d'un organe qui, chaque semaine, met sous les yeux des fidèles le double tableau de la vie générale de l'Eglise et de la vie particulière du diocèse, n'est plus aujourd'hui à justifier. C'est par centaines, et dans tous les pays du monde, à commencer par Rome, que l'on rencontre ces nobles pages, sans grande prétention, d'une incontestable utilité.

« Parmi les personnes pieuses, il en est encore beaucoup qui n'ont ni le loisir, ni le goût, ni le moyen de consacrer leur temps à la lecture assidue d'un journal politique. Elles préfèrent trouver, à peu de frais et en quelques pages, pour remplir le dimanche ou les jours de fête, les intervalles des offices, un résumé court et exact de ce qui, dans l'Eglise entière et spécialement dans le diocèse, peut intéresser leur foi, la réjouir, la consoler, ou au contraire l'affliger et l'inquiéter.

« C'est pour elles un moyen puissant d'édification, un aliment à de sages réflexions, un stimulant à la prière et à la ferveur ; et c'est là aussi qu'elles apprennent ce qui a été tenté ailleurs avec succès, soit pour enrayer le mal et combattre des entreprises funestes, soit pour favoriser de précieuses initiatives de promouvoir le bien.

« Je vois aussi à la publication de nos *Semaines* l'avantage de régler pour ainsi dire et d'orienter l'opinion catholique, au milieu du conflit des idées modernes. Qui ne sait combien un thermomètre est utile pour corriger les impressions de ceux qui, en hiver, prétendent que jamais le froid n'a été plus intense, ou, en été la chaleur plus insupportable ? Seule la hauteur de la colonne du mercure ramène, sans discussion possible, les choses à la vérité. N'est-il pas utile que, discrètement, en remettant au point les exagérations des uns ou celles des autres, on montre aussi aux catholiques ce qu'il faut penser, conformément à la foi, de tels projets, de telles affirmations ou de tels faits ?

« Sans être toujours rédigés à l'Evêché, nos Bulletins religieux reflètent d'ordinaire la pensée épiscopale, qui trouve

parfois avanta
en dehors de la
comprennent a
teur et s'en ir
naturel et très
catholique la
quelque manièr
nuit ; tout ce
presque à l'idér
le vœu suprém
tiens : *Sint un*

Réponse de

AUX ADRESSES

Son Altesse Royale
le Recteur une copie

J'ai écouté a
venue que vous
du clergé de vot
Les termes s
de notre regret
et je me réjouis
ment et si large
distinguée.

Je suis heureu
catholique du Ca
mémoires bénies
précieux héritage
de l'éducation, et
patriotisme et de
Canada et à l'Em
D'abondantes p
nées par l'empres
festé à prendre l

parfois avantage à se présenter sous un voile transparent, mais en dehors de la forme officielle des Lettres pastorales. Les fidèles comprennent alors aisément les intentions de leur premier pasteur et s'en inspirent dans leur conduite : c'est le moyen très naturel et très simple d'établir dans les manifestations de la vie catholique la parfaite unité qui doit en être le caractère de quelque manière palpable. Tout ce qui sépare, tout ce qui divise nuit ; tout ce qui rapproche, tout ce qui contribue à l'union, presque à l'identité, rentre dans le plan du divin Maître, dont le vœu suprême demeure toujours comme la devise des chrétiens : *Sint unum !* »

Réponse de S. A. R. le Duc de Cornouailles et d'York

AUX ADRESSES DE S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

ET DE M. LE RECTEUR.

Son Altesse Royale a fait remettre à Monseigneur l'Archevêque et à Monsieur le Recteur une copie imprimée de sa réponse, signée de sa main.

J'ai écouté avec beaucoup de plaisir les souhaits de bienvenue que vous nous faites en ce jour, au nom des évêques et du clergé de votre diocèse et de l'Université.

Les termes sympathiques en lesquels votre adresse parle de notre regrettée et bien aimée reine, ont touché mon cœur, et je me réjouis à la pensée que sa mémoire va être si intimement et si largement associée à l'histoire de cette institution distinguée.

Je suis heureux de reconnaître la noble part que l'Eglise catholique du Canada a prise au développement de ce pays. Les mémoires bénies de ses missionnaires martyrs constituent un précieux héritage, et dans la grande et bienfaisante œuvre de l'éducation, en inculquant et en fécondant un esprit de patriotisme et de loyauté, elle a rendu un service signalé au Canada et à l'Empire.

D'abondantes preuves des succès de vos efforts ont été données par l'empressement que les Canadiens-français ont manifesté à prendre les armes, à verser leur sang, non seulement

ecclésiasti-
use de son
es :
et sous les
de l'Eglise
d'hui à jus-
a monde, à
pages, sans

aucoup qui
leur temps
fèrent trou-
tir le diman-
un résumé
spécialement
la consoler,

, un aliment
à la ferveur ;
enté ailleurs
re des entre-
initiatives de

es l'avantage
atholique, au
it combien un
ns de ceux qui,
s plus intense,
la hauteur de
ossible, les cho-
t, en remettant
utres, on mon-
onformément à
e tels faits ?

Bulletins reli-
le, qui trouve

dans le passé, mais aujourd'hui encore, pour le roi et son Empire.

Si la Couronne a rempli fidèlement et honorablement son engagement de protéger et de respecter votre foi, l'Eglise catholique a amplement rempli ses obligations, non seulement en enseignant le respect de la loi et de l'ordre, mais en inspirant un sentiment de loyauté et de dévouement dans l'esprit de ses ouailles.

De votre œuvre en faveur de la cause de l'éducation, le magnifique édifice et la splendide organisation de l'Université, ainsi que les nombreux hommes éminents qui y ont été instruits, constituent un témoignage suffisant, et prouvent que l'esprit d'abnégation qui inspirait le noble évêque dont elle porte le nom, survit en ceux qui sont aujourd'hui chargés de ses destinées.

Je suis profondément sensible à l'honneur que je reçois en ce moment de vos mains, et je l'apprécierai d'autant plus que c'est un honneur que je partagerai avec mon bien-aimé père.

Vous pouvez être assuré que je suivrai toujours avec le plus vif intérêt et avec sympathie l'œuvre de l'Université-Laval.

Ce sera un grand plaisir pour moi de transmettre à mon père vos témoignages de loyauté et de dévouement, ainsi que les aimables paroles avec lesquelles vous parlez de sa visite et de son affiliation à votre Université, il y a plus de 40 ans.»

A la demande de M. le Recteur, Son Altesse Royale a bien voulu ensuite remettre le prix du Prince de Galles aux deux élèves qui l'ont gagné à la fin de la dernière année scolaire :

Es-Lettres.—M. J. T. Nadeau, du collège de Lévis.

Es-sciences.—M. E. E. Marchand, du collège des Trois-Rivières.

M. l'abbé Mathieu a ensuite présenté à son Altesse Royale tous les dignitaires de l'Université et les professeurs des Facultés de Droit et de Médecine.

En quittant la salle des promotions, le duc et la duchesse ont été encore salués par le « God save the King, » chanté par tous les élèves du Séminaire.

Cette réception, comme celle du Palais Législatif, a été des plus imposantes, et constitue désormais dans les annales de l'Université-Laval une de ses plus belles pages.

Nominatio
 Monseigneur l
 M. l'abbé Aug.
 " " P.-C.
 Beau
 " " J.-E.
 " " Char
 " " Jos.-J
 " " Eucli
 Le Directeur
 nier, le 17 sept
 De ce voyage, c
 grâce à son tal
 sions dont nos l
 Nous profiter
 protestations pr
 adresse à son fo
 — « Comme le
 nous venons de
 de Chicoutimi l
 Nous le savons,
 dérations d'ordr
 tale du Canada
 faire valoir aup
 n'avons pas dess
 a coûté autant q
 de dire que notr
 vient de se faire
 cheatriste bien s
 « Monsieur l'ab
 par conséquent, a
 y a travaillé pen
 prêtre Directeur.
 Etudes, Directeur
 nait pour ainsi
 récréation du mi

Chronique des diocèses

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec ont été nommés :

M. l'abbé Aug. Vézina, vicaire à la Rivière-Ouelle.

“ “ P.-C. Ovide Godbout, vicaire à Saint-François de Beauce.

“ “ J.-E. Rochette, vicaire à Sainte-Anne de la Pocatière.

“ “ Charles Dionne, vicaire à Notre-Dame du Portage.

“ “ Jos.-Arthur Dumais, vicaire à Saint-Raymond.

“ “ Euclide Bélanger, chapelain de Belmont.

Le Directeur de *La semaine religieuse* est parti, mardi dernier, le 17 septembre, pour visiter, l'exposition Pan-américaine. De ce voyage, entrepris dans l'intérêt de sa santé, il rapportera, grâce à son talent d'observation, des souvenirs et des impressions dont nos lecteurs auront, nous l'espérons, une large part.

Nous profitons de son absence, pour publier ici, malgré ses protestations présumées, le délicat éloge que *L'Oiseau-Mouche* adresse à son fondateur.

— « Comme le public l'a déjà appris, le prêtre distingué dont nous venons de prononcer le nom vient de quitter le Séminaire de Chicoutimi pour aller résider à l'Archevêché de Québec. Nous le savons, en faisant cette démarche, il a cédé à des considérations d'ordre supérieur que ses nombreux amis de la capitale du Canada français se plaisent depuis plusieurs années à faire valoir auprès de son patriotisme et de sa piété, et nous n'avons pas dessein de récriminer ici contre une décision qui lui a coûté autant qu'à nous-mêmes. Mais il nous sera bien permis de dire que notre cœur saigne, et que le vide considérable qui vient de se faire dans notre maison et au nid de l'Oiseau-Mouche attriste bien sensiblement ce commencement d'année scolaire.

« Monsieur l'abbé Huard, en effet, était ici depuis 1875. Il a, par conséquent, assisté presque à la fondation du Séminaire, et y a travaillé pendant 26 ans, soit comme auxiliaire, soit comme prêtre Directeur. Il a été professeur de Rhétorique, Préfet des Etudes, Directeur du Grand Séminaire et Supérieur. Il ne prenait pour ainsi dire pas de vacances, et à part les heures de récréation du midi et du soir, on le trouvait invariablement à

sa chambre travaillant pour l'institution qu'il aimait tant. Aux heures de récréation, le travailleur opiniâtre, l'homme de bureau sans pareil devenait le plus aimable boute-en-train qu'on puisse rêver, et répandait autour de lui les flots d'une joie intarissable. Il était donc impossible que le Séminaire de Chicoutimi ne ressentît pas vivement la perte qu'il vient de faire dans la personne de ce savant distingué, de cet écrivain délicat, de ce prêtre vertueux et d'un si heureux caractère.

« L'OISEAU-MOUCHE, lui aussi, a bien raison d'être triste. Il vient de perdre, en effet, celui qui fut presque constamment son premier rédacteur. Qui lui donnera maintenant la note vive et spirituelle qu'on exige de lui ? Qui égayera ses lecteurs tout en leur faisant desserrer les cordons de leur bourse ? Qui soignera les détails de sa toilette et lustrera ses plumes ? Véritablement, notre petit journal subit là une bien grande épreuve, et il faut qu'il ait la vie dure pour y résister.

« Que M. l'abbé Huard veuille bien accepter ici l'expression de la reconnaissance du Séminaire de Chicoutimi et de L'OISEAU-MOUCHE pour tout le bien qu'il leur a fait. Qu'il soit assuré que son souvenir vivra toujours parmi nous intimement uni à celui de Monseigneur Racine, et que nous compterons parmi nos jours les plus heureux ceux où il viendra nous visiter.

« Nous lui souhaitons succès et bonheur dans sa nouvelle position où nous le suivrons des yeux et du cœur. Que Dieu lui accorde une santé parfaite, afin qu'il puisse de longues années encore travailler pour l'Eglise et pour la patrie ! Qu'il continue à être l'honneur de notre littérature et de notre science par la pureté de son style et l'opiniâtreté de son travail ! Que sa bonne humeur reste toujours inaltérable, et surtout, j'y insiste, qu'il vienne de temps en temps nous voir. »

— Parmi les noms des personnages à qui sont échues les faveurs royales à l'occasion de la visite de S. A. R. le duc d'York, figure celui d'un prêtre distingué. M. l'abbé O.-E. Mathieu, Recteur de l'Université Laval, a reçu le titre honorifique de Commandeur de l'Ordre des Saints Michel et George. C'est la première fois que la Couronne accorde cet honneur à un prêtre, en Amérique.

— Ce titre donne droit à une décoration dont le port est autorisé par la loi anglaise, si exclusive à l'endroit des décorations

étrangères, qu'elle tolère seulement chez les personnages militaires ou diplomatiques.

— On se rappelle le décret promulgué dans ce sens touchant les décorations venues de France à l'occasion de l'inauguration de la statue de Champlain.

— L'ordre des Saints Michel et George comprend quatre degrés, à savoir : celui de commandeur (C. M. G.), qui porte insigne, sans avoir droit au titre de *Sir* ; celui de chevalier non commandeur (K. M. G.), qui a droit au titre mais non à la décoration ; celui de chevalier commandeur (K. C. M. G.) qui a droit à l'un et à l'autre, et celui de Grand' Croix (G. C. M. G.), qui est le grade suprême de l'ordre.

— M. le Recteur de l'Université Laval s'est rendu à Outaouais dans le char spécial mis à la disposition de Son Honneur Sir L.-A. Jetté par le Surintendant de la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, pour y recevoir, des mains de son Altesse Royale le duc d'York, l'insigne de son rang, avec tout le cérémonial de rigueur.

— Le Père G. Le Moine O. M. I. missionnaire chez les Montagnais du Saguenay, vient de publier un dictionnaire français-montagnais et une grammaire montagnaise, fruits d'une étude longue, laborieuse et approfondie de cette langue indigène. Le zélé missionnaire avait terminé son travail, et il attendait une bonne aubaine pour en commander l'impression. Un américain de Boston, aussi généreux qu'intelligent, a été, pour cette œuvre excellente, l'instrument de la Providence. Que Dieu daigne le récompenser au centuple de cette aumône salutaire aux pauvres enfants de la forêt et aux « robes noires » chargés de les conduire dans les sentiers de la vérité et de la vie.

— Vendredi, 20 Septembre, les dernières signatures ont été apposées aux divers contrats passés entre les Dames Ursulines de Québec, d'une part, et le Gouvernement fédéral, et la cité de Québec, de l'autre, concernant la vente du terrain dit « des plaines d'Abraham », et l'achat de la propriété avoisinante de Marchmont. Ces transactions, que les feuilles publiques ont discutées avec un entrain parfois voisin du comique et un sans-gêne tout-à-fait démocratique, sont maintenant du domaine des faits accomplis, et les journalistes pourront régaler leurs lecteurs d'un thème nouveau.

Nous espérons pouvoir donner bientôt des renseignements historiques intéressants sur l'une et l'autre des deux propriétés, qui ont été la matière des contrats récemment signés.

— S. G. Mgr l'Archevêque est parti pour un voyage de quelques jours aux Etats-Unis. Après s'être arrêtée à Lewiston, et à Portland, pour y saluer le nouvel évêque, Monseigneur W.-H. O'Connell, Sa Grandeur est allée à Biddeford, et se rendra de là, à Salem, dimanche prochain, pour y faire une bénédiction de cloches. Les Canadiens-français de ces divers centres auront l'avantage d'entendre sa parole sympathique et de recevoir les conseils éclairés d'un Pasteur qui s'intéresse vivement à eux et aux institutions dont ils dotent leur pays d'adoption.

— ORDINATIONS. Sa nedi dernier, 21 septembre, dans la Basilique, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a conféré la tonsure à : MM. Edmond Mondon, Edouard Laurin, William FitzHenry, Philéas Vanier, Congrégation des PP. de Sainte-Croix ; Jacques Robichaud, (diocèse de Chatham) ; Waller Holland, (diocèse de Saint-Jean, N. B.) ; Jules Laberge, Geo.-Alphonse Tremblay, Ulric Martel, Alfred Carrier, Edmond Paré, Siméon Bergeron, Albert Labrecque, Ernest Proulx, François Chénard, Georges Saint-Pierre, Arthur Martin, Arthur Doyon Salluste Boulet, Théodule Proulx, Philibert Grondin, Ulric Croteau, (diocèse de Québec) ; Emile Brunelle, (diocèse des Trois-Rivières) ; Duncan Rankin, (diocèse d'Antigonish) ; Jean Gaudet, (diocèse de Charlottetown) ; Ulric Beauchamp, Joseph Fillion, Joseph-Pierre Déry, de la Cong. des PP. Blancs d'Afrique.

— *Ordres Mineurs* : MM. Georges Desjardins, Philippe Laverdière, Arthur Gagnon, Ovide Larochelle, Félix Lespinay, Aurélius Michaud, Georges Bélanger, Ludger Michaud, Jean-Bte Leclerc, Pierre Dion, Wilfrid Caron, Arthème Beaudet, Octave Faucher, (diocèse de Québec) ; Gregory McLellan, (diocèse de Charlottetown) ; Pierre Arpin, (diocèse de Nicolet) ; Richard Edward Walsh, (diocèse de Hamilton) ; Pierre Robitaille, (diocèse d'Antigonish) ; William Hannigan, (diocèse de Saint-Jean, N. B.)

— *Sous-diaconat* : MM. Jules Rémillard, Arthur Rcbert, Aurélien Dion, Bruno Pelletier, Alfred Langlois, (diocèse de Québec) ; Chs.-Edouard Saint-Germain, (diocèse de Nicolet).

— Le lendemain, Mgr l'Archevêque a conféré le *Diaconat* à : MM. Jos.-Enoël Michaud, Oscar Genest, Joseph Dumont, Jules

Rémillard, Fred Langlois, (diocèse de Saint-Jean, N. B.)
— Rectification : nous l'avions dit, que les cloches et les cloches n'avaient pas le même poids, nous présent bel et

— Nous avons vu le doyen du chapitre de Chatham, se retirer de son clergé canadien avec satisfaction et reconnaissance que le diocèse a dicté sa générosité à Monsieur le doyen de cette héroïque paroisse de Monrovia, diocèse d'Ontario, le 23 juin 1888, à peine quelque temps d'Arnprior, B. Dusserre, de Vawter, Hawkesbury, et le maire des anciens habitants de là-haut, la reconnaissance.
Le chanoine d'Aylmer et de son ministère fut tenu de lui des œuvres sont autant de gloire et qui font de lui le diocèse, en retraite la vénérable catholiques et p

Rémillard, Arthur Robert, Aurélien Dion, Bruno Pelletier, Alfred Langlois, (diocèse de Québec); Chs.-Edouard Saint-Germain, (diocèse de Nicolet).

— *Rectification.* — Ce n'est pas à 10 heures du soir, comme nous l'avions écrit la semaine dernière, mais à 5 heures et demie, que les cloches de Plessisville ont été logées dans le clocher et y ont sonné à toutes volées. L'installation de ces cloches n'a pris qu'une heure et cinq minutes. En estimant leur poids, nous avons fait une légère erreur de 700 livres. Elles pèsent bel et bien 6700 livres, *avoir du poids.*

DIOCÈSE D'OTTAWA

— Nous apprenons avec chagrin que M. le chanoine Michel, doyen du chapitre de la cathédrale d'Ottawa et curé de Buckingham, se retire définitivement du ministère actif. Ses amis dans le clergé canadien, qui sont innombrables, auront du moins la satisfaction de savoir que c'est plutôt une délicatesse de conscience que les exigences d'une santé chancelante qui lui a dicté sa généreuse initiative.

Monsieur Michel, qui a soixante-treize ans, appartient à cette héroïque phalange de prêtres français qui, sous la conduite de Monseigneur Guigues leur compatriote, ont fondé le diocèse d'Ottawa, aujourd'hui si prospère. Ordonné à Bytown, le 23 juin 1854, il a survécu à tous ses contemporains. A peine quelques confrères un peu plus jeunes, MM. Chaine, d'Arnprior, Brunet, du Portage du Fort, Gay, de Gracefield, Dusserre, de Vankleek Hill, Lombard, de St-Victor, et Philip, de Hawkesbury restent-ils encore, pour nous faire garder la mémoire des anciens, qui sont allés avec leur vieux chef recevoir là-haut, la récompense des serviteurs fidèles.

Le chanoine Michel a desservi successivement les paroisses d'Aylmer et de Buckingham, cette dernière depuis 1873. Sa carrière fut toute de devoir et d'honneur. Il laisse derrière lui des œuvres : église, presbytère, collège et couvent, qui sont autant de témoignages du plus noble désintéressement, et qui font de Buckingham la première paroisse, sans contredit, du diocèse, en dehors de la capitale ; il emporte enfin dans sa retraite la vénération de tous les habitants de Buckingham catholiques et protestants.

Monseigneur Duhamel, qui fut jadis son élève et qui l'a en singulière estime, lui a, paraît-il, offert un appartement à l'Archvêché; mais Monsieur Michel, avant de se choisir une résidence définitive, veut revoir encore une fois la douce France et réchauffer son vieux cœur au soleil du Midi. Puisse-t-il nous revenir plein de vigueur et vivre longtemps parmi nous.

Le révérend M. Croteau, curé de Plantagenet, a été nommé à la cure de Buckingham.

Le « Million » des Assomptionnistes.

L'un de nos confrères, canadiens *L'Avenir du Nord*, au cours d'un article sur la loi des Associations de France, — article où il y aurait plusieurs choses à relever, — a jugé bon d'exhumer des ombres de l'oubli le fameux « million trouvé dans une cachette, » chez les PP. Assomptionnistes de Paris, lors d'une visite policière qu'ils eurent à subir il y a quelques années ! Cela donne à penser que l'auteur de l'article dont il s'agit n'a suivi les phases du procès des Assomptionnistes que dans la presse hostile à l'Eglise. Car nous nous rappelons que, dans le temps, les journaux catholiques ne furent pas lents à détromper le public qui avait pu prendre au sérieux cette bonne histoire du « million des Assomptionnistes. »

La somme trouvée dans le coffre-fort de ces religieux était loin du million — million de francs, après tout, c'est-à-dire deux cent mille piastres. D'ailleurs, il n'y aurait rien d'étonnant dans le fait qu'une Congrégation qui possédait un vaste établissement d'imprimerie, une trentaine de journaux et revues, et même un grand steamer servant aux pèlerinages d'Orient, et dirigeant beaucoup d'œuvres de divers genres, se serait trouvée, à certain moment, à avoir dans ses coffres une somme d'argent assez importante. En tout cas, le susdit million n'a existé que dans l'imagination des reporters de la presse anti-chrétienne.

La mission de nos institutrices

Nous reproduisons avec bonheur la fin du discours prononcé par l'honorable M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, à l'ouverture de la

« semaine péda
le rôle importa
du pays. Il n'y a
l'Etat oserait,
Nous devons ren
« S'il eut é
j'aurais été c
quées au prog
proprement d
« Vous le
faut l'élever,
et deviner jus
la plus diffic
mande le plu
formation pre
sure son aver
faut donner a
jeunes cœurs,
faut savoir déj
« Vous avez
siste dans un
de la famille,
patrie » doit êt
votre mission
afin que dans le
de vue et qu'
comme au jour
« L'enfant, qu
à concevoir le
et à aimer son
respectable et r
de pair l'enseig
matières de cla
sa stabilité, à l
qui n'a pour bu
la formation sin
« Lorsque les
instruire, vous
mère et les con
tâche dont vous

« semaine pédagogique » de Montréal. L'orateur y définit en termes excellents le rôle important qu'ont à remplir les institutrices relativement aux destinées du pays. Il n'y a pas beaucoup de nations dans l'univers, où le représentant de l'Etat oserait, de nos jours, tenir un langage si vrai, c'est-à-dire si chrétien. Nous devons remercier la Providence d'être encore l'une de ces nations.

« S'il eut été possible de multiplier les jours de la convention, j'aurais été désireux de sortir du cadre des conférences indiquées au programme, c'est-à-dire du champ clos de l'instruction proprement dite, pour entrer sur le terrain de l'éducation.

« Vous le savez, ce n'est pas tout d'instruire un enfant; il faut l'élever, façonner son caractère, diriger son intelligence et deviner jusqu'aux mouvements de son cœur. C'est la partie la plus difficile du rôle assigné à l'institutrice, celle qui demande le plus de tact et le plus de patience, car de la formation première de la jeunesse dépend dans une large mesure son avenir. A l'école comme au foyer de la famille, il faut donner aux intelligences une saine nourriture; dans ces jeunes cœurs, susceptibles de tant d'impressions diverses, il faut savoir déposer des principes solidement chrétiens.

« Vous avez à exercer, Mesdemoiselles, un apostolat qui consiste dans un triple enseignement: l'amour de Dieu, l'amour de la famille, l'amour du pays. Cette devise: « Dieu, famille, patrie » doit être la devise de l'école; elle doit être la vôtre, et votre mission est de la buriner dans le cœur de vos élèves, afin que dans le cours de leur existence, ils ne la perdent jamais de vue et qu'elle soit leur boussole dans les temps calmes comme au jour des tribulations.

« L'enfant, qui, à l'école, apprend à bien connaître sa religion, à concevoir le plus grand respect pour l'autorité paternelle et à aimer son pays, devient dans la suite un chef de famille respectable et respecté. De là, la nécessité de faire marcher de pair l'enseignement des doctrines chrétiennes et celui des matières de classe, car la société civile doit plus sa force et sa stabilité, à la bonne et solide éducation qu'à l'instruction qui n'a pour but que le développement de l'intelligence sans la formation simultanée de l'esprit et du cœur.

« Lorsque les familles vous confient leurs enfants pour les instruire, vous devenez les représentants du père et de la mère et les continuateurs de leur œuvre; vous assumez une tâche dont vous devez rendre compte à Dieu même. A vous-

incombe l'obligation envers vos élèves d'élargir les horizons de leurs pensées, et de leur inculquer sur leur mission dans la société des idées qu'ils ne sauraient trouver par eux-mêmes dans les programmes arides du cours d'études. A vous de les instruire sur leurs devoirs de citoyens, d'exalter à leurs yeux l'histoire de leur pays et les actions héroïques qui ornent ces pages glorieuses; à vous de leur parler du rôle de la famille et de son action dans la société, de la puissance du sentiment religieux sur les âmes et les cœurs.

« Elle est donc bien importante votre mission, institutrices qui m'écoutez.

« C'est pour permettre de la remplir avec la plus grande efficacité que cette convention a été décrétée par le comité catholique, avec la haute approbation du gouvernement et de l'autorité diocésaine.

« Puissent les conférences que vous allez entendre produire en vos intelligences d'heureux résultat et influencer sur les progrès de l'instruction chez le peuple. Puissent aussi les échos de cette réunion se répercuter des rives de l'Outaouais à la Baie des Chaleurs, en signalant aux commissions scolaires et à toute la province le rôle préminent de l'institutrice, le respect dont on doit l'entourer et l'action bienfaisante qu'elle est appelée à exercer sur les destinées de notre pays. »

France et Turquie

On a vu par les journaux quotidiens qu'un différent a surgi dernièrement entre la France et la Turquie, au point que les relations diplomatiques ont cessé entre les deux pays.

A ce propos, et à propos aussi de la persécution qui sévit en France contre les Ordres religieux, l'un des écrivains de la *Croix* a imaginé une lettre, d'idée fort originale, adressée par le sultan au président de la République française. Nous citons ici la fin de cette lettre qui, sous une forme humoristique, est une mordante critique des actes sectaires du gouvernement actuel de la France.

On me parle raide, et je dois baisser pavillon. N'est-ce pas le meilleur parti, et votre glorieux vizir Waldeck-Pacha, lorsqu'il est morigéné par vos socialistes et vos radicaux, ne m'en donne-t-il pas le salutaire exemple? Donc, je suis prêt à flancher tant

qu'il vous pla
bles. Or, tou
plaire davant
françaises qu
sais que vous c
gereuses, rebel
vice signalé
hôpitaux, univ
les Congrégati
ne peuvent pa
plaisir — qui
entrer leurs bie

En d'autres t
l'héritier de Ma
applicable, sur
qui va produire
Seine et de la I
ils doivent l'être
de cinq ou six
outre, c'est une
de lui emprunte
que la Turquie e
sont pas assez «
Je frétille d'a
qu'une telle déte
si la France est
pour vous satisfa
mes valeureux é
je vous promets,
Assomptionistes,
Sœurs de n'impo
naturaliser Armé

C'est pour le
ment ne me ména
prononcés à votr
êtres aussi dange
vues de votre pre
janissaires.

Croyez, Monsi

qu'il vous plaira et à vous offrir toutes les satisfactions désirables. Or, tout bien considéré, il n'en est pas qui doive vous plaire davantage que la dissolution de toutes les Congrégations françaises qui existent dans toute l'étendue de mes Etats. Je sais que vous considérez ces Congrégations comme néfastes, dangereuses, rebelles. Je vous rendrai donc, sans conteste, un service signalé en faisant fermer toutes les missions, écoles, hôpitaux, universités, collèges qu'occupent sur la terre ottomane les Congrégations non autorisées, et puisque ces Congrégations ne peuvent pas posséder selon la loi française, je me ferai un plaisir — qui en sera évidemment un pour vous — de faire entrer leurs biens dans le Trésor ottoman.

En d'autres termes, la plus délicate attention que puisse avoir l'héritier de Mahomet pour les fils de Voltaire, c'est de proclamer applicable, sur les rives de l'Euphrate et du Jourdain, une loi qui va produire d'excellents effets, assure-t-on, sur les rives de la Seine et de la Loire. Si les religieux sont méchants chez vous, ils doivent l'être chez nous; ce n'est pas un voyage en bateau, de cinq ou six jours qui change le naturel d'un homme. En outre, c'est une délicate flatterie pour la France, avouez-le, que de lui emprunter sa législation toute chaude. On ne dira plus que la Turquie est en retard sur l'Europe et que mes iradés ne sont pas assez « dans le train »

Je frétille d'aise à la pensée de la joie, Monsieur mon frère, qu'une telle détermination va vous causer. J'ajoute même que, si la France est bien gentille pour moi, je ferai plus encore pour vous satisfaire, et, au prochain massacre, où s'exerceront mes valeureux guerriers toujours unis à mes Kurdes fidèles, je vous promets, s'il reste encore dans mes Etats des Jésuites, Assomptionistes, Capucins, Carmes, Dominicains, Frères et Sœurs de n'importe quel Ordre, — je promets, dis-je, de les naturaliser Arméniens.

C'est pour le coup, je n'en doute pas, que votre gouvernement ne me ménagera pas ses félicitations. J'ai lu les discours prononcés à votre Parlement, et je sais qu'en supprimant des êtres aussi dangereux, j'entrerai on ne peut mieux dans les vues de votre premier vizir, comme dans celles de ses dévoués janissaires.

Croyez, Monsieur mon frère, à la sincérité de mes salamalecs.

et qu'Allah vous protège dans la guerre sainte que vous avez déclarée aux hommes noirs.

ABD-UL-HAMID.

P. S. — Je suis bleu d'étonnement. M. Constans, votre ambassadeur, me fait savoir que les Congrégations non autorisées sont composées d'hommes méritants, de femmes sublimes, et que, si nous touchons à une seule soutane, à la moindre cornette, nous aurons affaire à vos canons.

C'est à n'y rien comprendre, et, malgré les dissentiments qui nous séparent de la Perse, je donne ma langue au shah !

Pour copie conforme,

DIÉGO

Les « curés sac au dos »

Nos lecteurs savent que l'un des moyens de persécution contre l'Eglise en France, c'est d'obliger tous les membres du clergé à faire le service militaire. Cela consiste, d'abord, à passer trois années à la caserne, puis à y revenir chaque année, durant 28 jours. Il n'y a pas un pays au monde où l'on oblige ainsi les prêtres ou les religieux à quitter, pour le service militaire, les œuvres du saint ministère ou les exercices de la vie monastique. Ce n'est malheureusement pas la seule occasion où la France a prouvé que le peuple le plus intelligent de l'univers est en même temps le plus sot — quand il se laisse conduire par les inspirations du roi des enfers.

On lira avec non moins d'intérêt que de tristesse, le tableau que voici, de l'arrivée récente, à la caserne dans une région de la France, de nombreux prêtres et religieux.

Lundi dernier, raconte *l'Espérance du Peuple*, près de 150 prêtres, séminaristes ou religieux, arrivaient à Nantes pour accomplir une période de 28 jours.

L'ancien monastère de la Visitation, aujourd'hui transformé en caserne, s'est cru un moment revenu aux beaux jours d'autrefois, où la prière et le chant des religieuses étaient les seuls bruits qui venaient troubler le silence des cloîtres.

Un des religieux en question se présente au poste et la sentinelle de lui dire :

— Vous êtes
— Non, pou
— C'est que
suis Jésuite, je
— Non, je s
— Eh bien,
c'est un Domir
nariste de Ven
Ceci se passe
res, et surtout
breuses les abbé
Dès leur arri
les fait successiv
Capucins se d
suspendent leur
là une partie de
Comme tous n
ceux qui attend
à réciter leur br
porte, d'une fené
se mettre à geno
ou de la fin du b
L'un des pren
trouve de plantoi
chargé qu'il est de
avant l'heure ré
cette garde, il tire
à réciter Vêpres e
mandant le corps
son chef d'une ma
le salut très polim
banal que présente

M. l'abbé Joseph
bert, décédé le 24
membre de la Socié
Archevêché de

— Vous êtes Jésuite ?

— Non, pourquoi ?

— C'est que vous n'avez pas de rabat, et comme moi-même je suis Jésuite, je vous prenais pour un frère.

— Non, je suis Eudiste.

— Eh bien, tenez, vous voyez ce soldat qui traverse la cour, c'est un Dominicain qui vient de conduire au magasin un séminariste de Vendée.

Ceci se passait tout à fait dans la matinée ; mais vers 10 heures, et surtout vers midi et 1 heure, arrivent en bandes nombreuses les abbés, prêtres, Capucins, Frères de Saint-Gabriel, etc.

Dès leur arrivée et après un repos à la cour de la caserne, on les fait successivement passer au magasin d'habillement. Quatre Capucins se déshabillent dans un coin de la salle, où ils suspendent leur robe de bure aux porte-manteaux et les laissent là une partie de l'après-midi.

Comme tous ne pouvaient passer en même temps au magasin, ceux qui attendaient leur tour, fatigués de l'inaction, se mirent à réciter leur bréviaire dans la cour et, bientôt, auprès d'une porte, d'une fenêtre, le long d'un mur, on vit une foule d'abbés se mettre à genoux pour réciter les prières du commencement ou de la fin du bréviaire.

L'un des premiers arrivés, en uniforme depuis le matin, se trouve de planton pendant cinq heures à la porte de la caserne, chargé qu'il est de recevoir les autres et de les empêcher de sortir avant l'heure réglementaire. Ne sachant comment employer cette garde, il tire de sa poche son bréviaire et se met bravement à réciter Vêpres et Complies. Au moment, passe le général commandant le corps d'armée. Notre séminariste se lève et salue son chef d'une main, le bréviaire de l'autre. Le général lui rend le salut très poliment et jette un coup d'œil sur le spectacle peu banal que présente à ce moment la cour de la caserne.

Nécrologie

M. l'abbé Joseph-Odilon Forest, jr. vicaire à Saint-Cuthbert, décédé le 24 de ce mois à l'Hôtel-Dieu de Montréal, était membre de la Société d'une messe — *section provinciale*.

Archevêché de Québec, 25 septembre 1901.

C. A. COLLET, ptre, *Secrétaire*.

BIBLIOGRAPHIE

LE LOGIS, par GEORGES DE LYS. (Vol. in-12o. Prix : 2 fr. 50. Paris, P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette).

Le joli, le charmant livre... C'est l'œil attendri et le cœur exquisément remué que l'on ferme *Le Logis* de M. Georges de Lys. On est sûr de les avoir rencontrés, ces acteurs du récit, cet excellent capitaine Lamblin et sa digne compagne; l'on regrette de les avoir seulement croisés sur la route, de ne pas être entré dans leur simple et reposante intimité. Mais tous les jours nous passons devant le gîte où il serait doux de s'asseoir, sans songer à en pousser la porte.

Plus heureux et mieux avisé, M. Georges de Lys a pénétré dans le logis accueillant, en a goûté l'hospitalité sereine, et pour nous consoler de notre maladresse, il nous en révèle le charme ressenti. Il en dit les joies et les mélancolies, les douceurs et les épreuves. Car même au fond du logis rêvé, il est des larmes à côté du sourire; toutefois les pleurs sont toujours éclairés d'un rayon, et les trois grandes vertus chrétiennes mettent au-dessus des giboulées humaines l'arc-en-ciel de foi, d'espérance et d'amour.

Le sujet du livre, je le trahirais en voulant le conter. Seul l'auteur a su trouver le secret de mettre tant de charme, de vie, d'émotion dans son histoire en apparence si mince et cependant si pleine d'humanité. Par le menu des petits faits, se détaille la délicatesse d'âmes humbles et hautes, s'épanouit en pleine lumière leur existence intime, embaument leurs vertus. Je ne saurais citer de livres où de plus simples moyens produisent de pareille intensité de vie et d'émotion. Pour comprendre ce que je ne peux exprimer, pour partager le charme qui me possède, il faut lire *Le Logis*, ce logis dont l'évocation me hante et me séduit.

(Communiqué par l'Editeur.)
